

Tous les acteurs du bâtiment sont régulièrement confrontés aux problématiques en matière de sécurité incendie et d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Qu'il s'agisse des établissements recevant du public, des établissements recevant des travailleurs ou des bâtiments d'habitation, neufs ou existants. Les obligations et les dispositions sont complexes et en perpétuelle évolution.

CONNAÎTRE LES ESSENTIELS DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS - HSI01

(Type de bâtiments concernés : ERP, ERT et habitation)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Appréhender les grands principes de la prévention incendie
- Identifier les principales obligations issues de la loi handicap concernant l'accessibilité des établissements recevant du public, des établissements recevant des travailleurs et des bâtiments d'habitation, existants, ou à modifier
- Comprendre les liens entre la sécurité et l'accessibilité

PUBLIC CONCERNÉ

Les maîtres d'ouvrage publics et privés
Les architectes
Les bureaux d'études
Les services techniques
Les élus
Les offices de l'habitat
Les sociétés de gestion immobilière

DURÉE : 1 journée de formation

LA SÉCURITÉ INCENDIE

Les principes de la réglementation incendie
Les principales dispositions techniques dans les ERP, les ERT et les bâtiments d'habitation
Les moyens de secours

L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contexte réglementaire
Les principales dispositions techniques dans les ERP, les ERT et les bâtiments d'habitation
Les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) et leur suivi

LES LIENS ENTRE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET L'ACCESSIBILITÉ

Le contexte réglementaire
Les principes d'évacuation des personnes en situation de handicap dans les ERP et les ERT

TARIF

550 € HT la journée (1)

(1) tarif par participant comprenant les frais pédagogiques, les pauses et déjeuners